



Département de la Haute-Savoie

Communauté de communes du Haut-Chablais

Commune de Seytroux


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HAUT-CHABLAIS

- ANNEXES SANITAIRES -

- VOLET EAUX USEES -

Assainissement collectif :

Zone d'Assainissement Collectif

Réseau d'eaux usées séparatif

Réseau unitaire

STEP en service

Divers :

Contour du PLUi (Zones U et AU)

Zone humide (inventaire départemental)

Zone humide terrain

Réseau hydrographique

Périmètre de Protection de Captage

Eloigné

Immédiat

Rapproché

Assainissement non collectif :

Zone d'Assainissement Non Collectif

Réseau EP

Fossé

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 13 septembre 2022 approuvant l'élaboration du PLUi-H.

Le Président

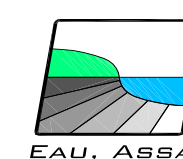
Fabien TROMBERT

Date : Août 2022

Echelle : 1/5 000

Fichier : CCHC_EU.Qgs

Dessin : M.GAILLARD / J.LEROUX


MCOOT INGENIEURS CONSEILS
Pascal ARNET - 07 83 88 11 22
Philippe ARNET - 07 83 88 11 23
Julien LEROUX - 07 83 88 11 24
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

Compétence de la communauté de communes du Haut Chablais

Zones d'assainissement non collectif avec possibilité d'infiltration des eaux dans les sols dans la majeure partie des cas :

Vert :

Terrain perméable en surface, pente faible ou nulle.

Filtre conseillé: Fosse septique toutes eaux - épandage

Saumon :

Terrain moyennement perméable dès la surface, pente moyenne.

Filtre conseillé : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans des tranchées d'épandage

En cas de manque de place ou topographie difficile : filtre conseillé : filtre compacte ou "innovantes"

Bleu :

Terrain perméable en profondeur, pente nulle à moyenne.

Filtre conseillé : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé (étanche ou non) - Rejet dans puits d'infiltration

Zone d'assainissement non collectif avec rejets dans le milieu hydraulique superficiel dans la majeure partie des cas :

Orange :

Terrain moyennement perméable.

Filtre conseillé : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel

* Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration

En cas de manque de place : filtre conseillé : Filtre compactes ou "innovante"

Rouge :

Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.

Filtre conseillé : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé étanche - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel

* Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration

En cas de manque de place ou topographie difficile : Filtre conseillé : Filtre compacte ou "innovante"

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement Collectif/Non Collectif"